



Lac-Delage, 19 décembre 2017

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, il me fait particulièrement plaisir de vous présenter le budget 2017 de la municipalité. Le budget est actuellement équilibré à 993 953 \$, ce qui correspond à une baisse de 3 %, soit 32 306 \$ de moins que le budget de 2016. La baisse du budget s'explique principalement par le fait que la taxe de secteur pour des dépenses de voirie de 0,045 \$ du 100 \$ d'évaluation est enlevée parce que le l'emprunt s'y rattachant s'est terminé en 2016. En septembre dernier, un nouveau rôle triennal 2017-2018-2019 a été déposé. L'évolution des valeurs des propriétés a augmenté en moyenne de 2,6 %, une augmentation légèrement inférieure aux variations des rôles déposés dans d'autres municipalités (en moyenne entre 5 % et 6 %). Un ralentissement en douceur du marché est observé. Le rôle d'évaluation de la Ville de Lac-Delage passe de 92 334 300\$ au 31 décembre 2016 à 94 980 100 \$ et la proportion médiane est à 99 %. La valeur moyenne de la résidence unifamiliale passe de 332 016 \$ à 340 337 \$.

En résumé, le taux global passe de 0,7247 \$ en 2016 à 0,6695 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2017, une baisse de 0,0552 \$ cent du 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 7,6 % par rapport au taux de 2016. En ajoutant l'augmentation moyenne de 2,6 % à la valeur de la résidence moyenne, le compte de taxes subira quand même une baisse de près de 5 %. Voici les variations des taux pour 2017 comparativement à ceux de 2016 :

- Le taux de la taxe foncière générale demeure à **0,59 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les immeubles non résidentiels, demeure à **1,462 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour les terrains vagues demeure à **0,784 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux pour le service de polices passe de **0,0612 \$ à 0,0465 \$** soit une baisse de 0,0147 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- Le taux de la taxe pour le paiement du règlement pour les travaux de voirie qui était à **0,0405 \$** du 100 \$ d'évaluation en 2016 est enlevé en 2017 considérant que l'emprunt est terminé ;
- Le taux pour la quote-part MRC demeure inchangé, soit **0,033 \$** du 100 \$ d'évaluation ;
- Les tarifications pour une résidence desservie par les services d'aqueduc et d'égout demeurent aux mêmes taux, soit 190 \$ pour les matières résiduelles et 700 \$ pour l'aqueduc et les égouts.

L'impact net de la baisse du compte de taxes pour 2017 pour des résidences d'une valeur augmentée de 2,6 % (nouveau rôle) se situant entre 205 200 \$ et 410 400 \$ comparativement à 2016 où les valeurs étaient entre 200 000 \$ et 400 000 \$ est illustré dans le tableau ci-dessous :

Année 2017						
VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DESSERVIE	TAUX du 100 \$ d'évaluation	205 200 \$	256 500 \$	307 800 \$	359 100 \$	410 400 \$
Charge fiscale moyenne en 2015						
Foncière générale	0,5900 \$	1 211 \$	1 513 \$	1 816 \$	2 119 \$	2 421 \$
MRC-CLD	0,0330 \$	68 \$	85 \$	102 \$	119 \$	135 \$
Police	0,0465 \$	95 \$	119 \$	143 \$	167 \$	191 \$
Voirie	0,0000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TAUX	0,6695 \$	1 374 \$	1 717 \$	2 061 \$	2 404 \$	2 748 \$
Matières résiduelles	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$	190 \$
Aqueduc et égout	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$	700 \$
TOTAL COMPTE DE TAXES 2017		2 264 \$	2 607 \$	2 951 \$	3 294 \$	3 638 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE (\$)		-113 \$	-142 \$	-170 \$	-198 \$	-227 \$
IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE (%)		-4,77%	-5,15%	-5,44%	-5,68%	-5,86%

Or, une résidence moyenne de 307 800 \$ subira une baisse de 170 \$, soit une baisse moyenne de 5,44 % par rapport à 2016 où la même résidence était en moyenne à 300 000 \$. La baisse sera un peu moins importante pour les propriétés dont la valeur est de moins de 307 800 \$ d'évaluation et plus importante pour celles au-dessus du 307 800 \$ d'évaluation. Malgré la légère hausse des valeurs, la majorité des citoyens qui ont subi des hausses de la valeur de leur propriété entre 0 et 10 % (plus de 86 % des propriétés-295 sur 340 propriétés) verront leurs comptes de taxes diminuer.

En 2017, aucune affectation pour des dépenses en immobilisations n'est prévue au budget. Comme nous l'avons expliqué lors de la rencontre citoyenne, l'impact de l'emprunt du nouveau règlement pour les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout est compensé par la réduction du montant affecté aux dépenses en immobilisation (113 000 \$ en 2016).

Le taux d'endettement actuel de la municipalité est très bas comparativement aux municipalités de notre classe de population. Le profil financier- Édition 2016 indique un ratio d'endettement net long terme de 0,46 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée alors que la moyenne pour notre classe de population est de 1,32 \$ et 2,50 \$ pour notre région administrative. En projetant les emprunts importants à venir, le taux d'endettement estimé sera de 2,20\$ du 100 \$ de RFU comparativement à 2,76 \$ annoncé lors de la rencontre citoyenne. Cela s'explique par le fait que le montant à emprunter pour la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sera moindre que prévu, soit 547 000 \$ de moins que le montant au règlement. Suite à la réalisation des plans et devis, certaines dépenses ont été ajustées à la baisse par rapport à ceux avancés lors de l'étude d'avant-projet. Le service de la dette en 2017 représente 18 % du budget alors que la moyenne de notre classe de population et de la MRC sont à 16 %, la région administrative à 24 % et tout le Québec 19 %. Malgré les investissements importants, la Ville de Lac-Delage demeure concurrentielle par rapport aux autres municipalités.

Suite aux commentaires lors des consultations citoyennes, le Conseil municipal a pris en compte le besoin d'améliorer les services à la population sans que les dépenses augmentent. Or, après réflexion, voici les décisions prises par le conseil lors de l'étude du budget 2017 :

- Ententes de partenariat avec le Parc de la Jacques-Cartier (15 \$ pour la carte de membre annuel), les Marais du Nord (10 \$ pour la carte de membre individuelle et 20 \$ pour la carte familiale) et les Événements Sentiers Actifs (5 \$ pour la carte de membre individuelle et 12,50 \$ pour la carte familiale) pour l'utilisation des sentiers pédestres et raquettes pour les

citoyens du Lac-Delage. La différence des coûts sera assumée par la municipalité.

- Projet de jardin communautaire ;
- Réfection des modules de jeux pour enfants ;
- Projet de 2 visites du marché de fruits et légumes au Lac-Delage ;
- Analyse des possibilités de l'offre de cours et loisirs sur le territoire de la municipalité ;
- Plan de gestion des activités du lac ;

Au chapitre des immobilisations, bien que les travaux d'aqueduc et d'égout prendront beaucoup de temps en 2017, voici les projets d'investissement sur lesquels nous continuerons de travailler en 2017 :

- La mise aux normes de l'usine de traitements des eaux usées ;
- L'évaluation des vidanges des boues des étangs ;
- Remplacement de deux pompes doseuses (eaux usées) ;
- Programme de raccordement des drains de maisons ;
- Réfection du poste de surpression (eau potable) ;
- Automate pour trois modulateurs individuels (eau potable) ;
- Réparation des fentes (goudronnage) dans l'ensemble de la Ville ;
- Aménagement d'un sentier pour faire le tour du lac.

En terminant, je voudrais remercier les membres du conseil pour leur présence et leur soutien au cours de l'année. Le personnel pour sa compétence et sa passion du travail bien fait. Tous les organismes du milieu et les bénévoles si importants dans notre communauté. En mon nom et au nom des membres du conseil municipal, nous vous souhaitons de profiter de la période des Fêtes pour vous amuser, jouer et rire avec vos enfants et petits-enfants, et partager de bons repas avec ceux que vous aimez. Allez dehors et profitez de ce beau Noël blanc !

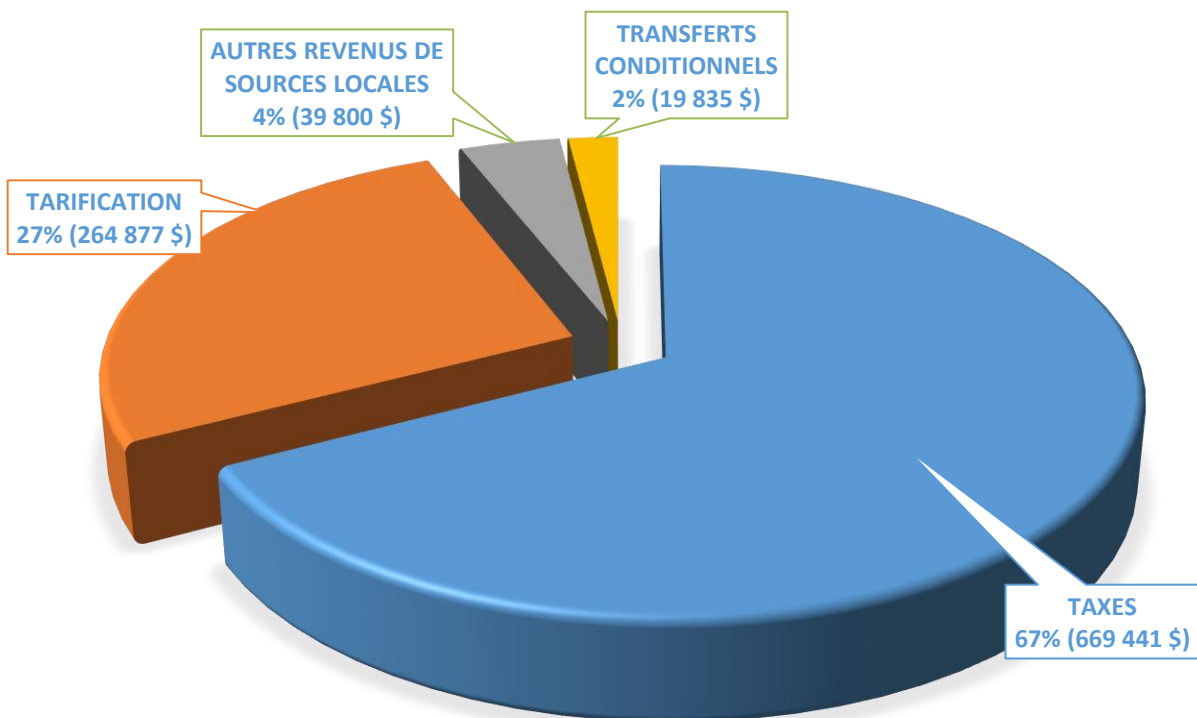
Joyeux temps des Fêtes et bonne année de paix, d'amour et de santé à vous tous, fiers citoyens et citoyennes du Lac-Delage !

Dominique Payette, mairesse

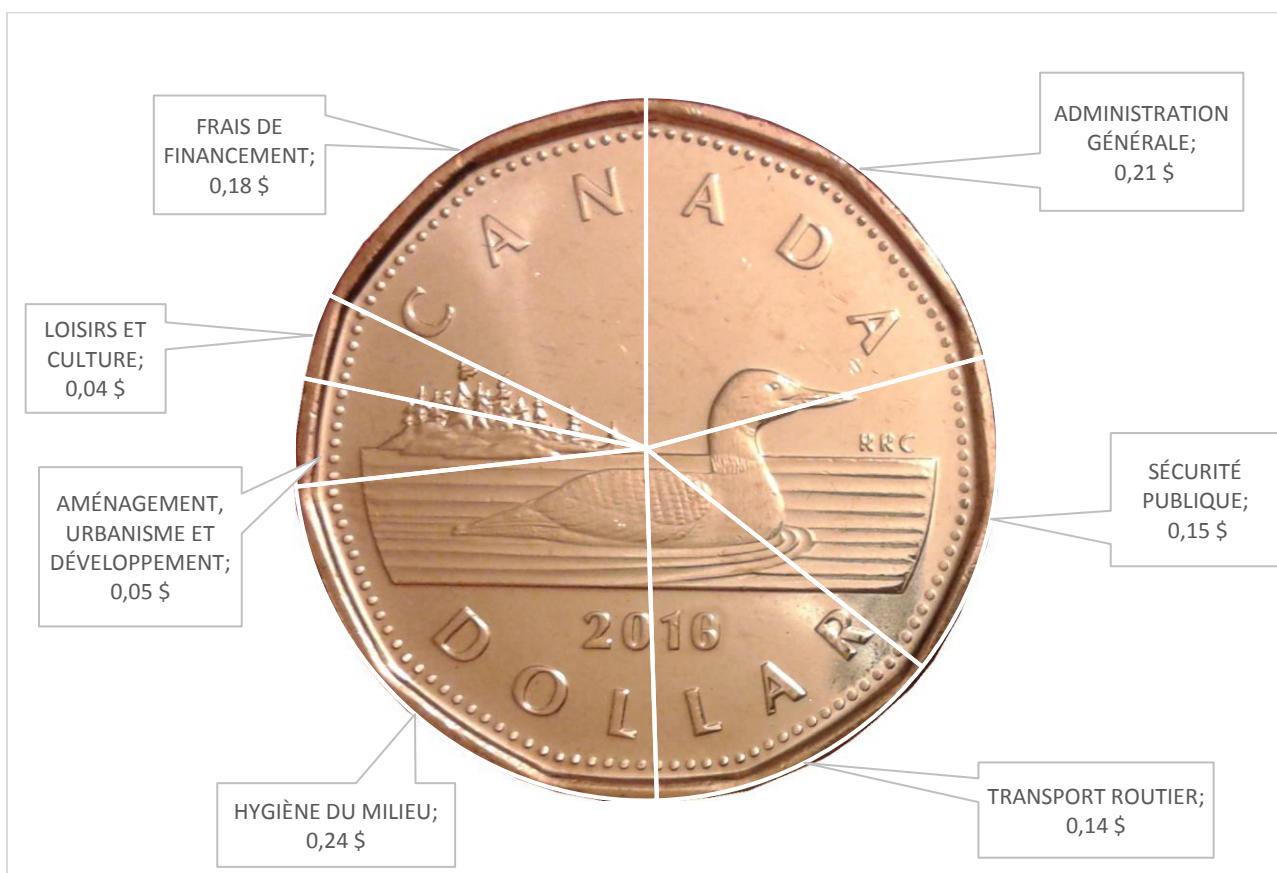
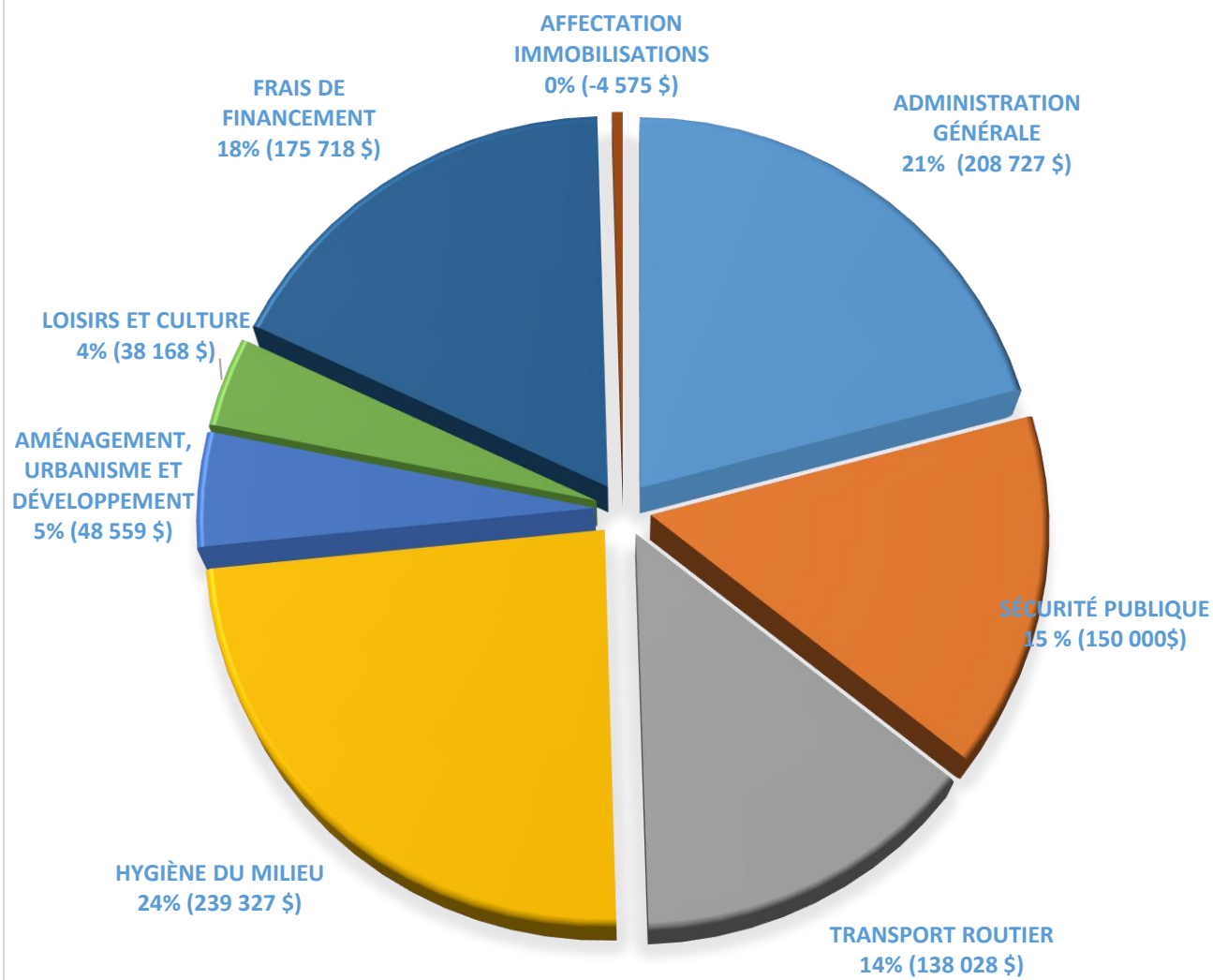
BUDGET 2017- SOMMAIRE

<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2017</u>	<u>%</u>	<u>BUDGET 2016</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>AUG. %</u>
TAXES	669 441 \$	67%	703 165 \$	-33 724 \$	-5%
TARIFICATION	264 877 \$	27%	263 920 \$	957 \$	0%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	39 800 \$	4%	39 174 \$	626 \$	2%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	19 835 \$	2%	20 000 \$	-165 \$	-1%
TOTAL DES REVENUS	993 953 \$	100%	1 026 259 \$	-32 306 \$	-3%
DÉPENSES					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	208 727 \$	21%	194 980 \$	13 747 \$	7%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	150 000 \$	15%	165 663 \$	-15 663 \$	-9%
TRANSPORT ROUTIER	138 028 \$	14%	141 266 \$	-3 238 \$	-2%
HYGIÈNE DU MILIEU	239 327 \$	24%	237 451 \$	1 876 \$	1%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	48 559 \$	5%	41 073 \$	7 486 \$	18%
LOISIRS ET CULTURE	38 168 \$	4%	36 256 \$	1 912 \$	5%
FRAIS DE FINANCEMENT	175 718 \$	18%	95 842 \$	79 876 \$	83%
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	-4 575 \$	0%	113 728 \$	-118 303 \$	-104%
TOTAL DES DÉPENSES	993 953 \$	100%	1 026 259 \$	-32 306 \$	-3%

RÉPARTITION DES REVENUS 2017 (993 953 \$)



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2017 (993 953 \$)



VILLE DE LAC-DELAGE
PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS (2017 À 2019)

Description du projet	Investissements	2017	2018	2019
<u>VOIRIE (équipements et véhicules)</u>				
GMC + PNEUS HIVER + MÉCANIQUE	5 500 \$	5 500 \$		
Panneau de limitation de vitesse solaire	3 000 \$	3 000 \$		
<u>VOIRIE (outils)</u>				
Divers outils et soudeuse	3 000 \$	3 000 \$		
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES</u>				
Traitement des eaux usées (Mise aux normes)	1 200 000 \$			1 200 000 \$
Remplacement 2 pompes doseuses (alun)	5 000 \$	5 000 \$		
Évaluation vidange des boues (planifier)	2 000 \$	2 000 \$		
Remplacement flottes et sondes PH	1 700 \$	1 700 \$		
Projet de drainage urbain	1 119 215 \$			1 119 215 \$
Programme de raccordement des drains de maison	5 000 \$	5 000 \$		
<u>Eau potable</u>				
Compteur d'eau Manoir (2)	3 000 \$	3 000 \$		
Bouclage Des Monts et Du Lac	À l'étude			
Réfection du poste de surpression (mécanique)	128 000 \$	128 000 \$		
Pompe 20 HP (ajout)	9 000 \$	9 000 \$		
Automate pour 3 modulateurs individuels	20 000 \$	20 000 \$		
Diagnose du lac				
<u>INCENDIE</u>				
Remplacement du mécanisme de la vanne d'isolement de 5 bornes fontaines (+ ou - 3 500 \$)	17 500 \$	17 500 \$		
<u>INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u>				
Réfection conduites aqueduc / égouts /pluvial	1 779 000 \$	1 779 000 \$		
Remplacement du ponceau sur Avenue Du Rocher	80 000 \$		80 000 \$	
Remplacement de lampadaires décoratifs (21) à 5 000 \$/unité	80 000 \$	30 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Réfection de la rue Place du Parc	30 000 \$		30 000 \$	
Continuité resurfacement rue Du Rocher	100 000 \$		100 000 \$	
Fentes (goudronnage) à l'ensemble de la ville	5 000 \$	5 000 \$		
<u>DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE</u>				
Projet des Hauts-Bois Phase I (pavage et bordures à faire)				
Projet des Hauts-Bois Phase II (infras à faire)				
Projet des Cimes (1 couche de pavage à faire)				
Projet Immeubles des Monts (à l'étude)				
Projet des Crans (2e couche à faire)				
<u>INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT</u>				
Modules de jeux	15 000 \$	15 000 \$		
Projet de jardin inter-générationnel	1 500 \$	1 500 \$		
Marché (2 fois /année)	500 \$	500 \$		
Plan de gestion du lac (accès, etc.)	5 000 \$	5 000 \$		
Aménagement sentier (tour du Lac)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$
TOTAL	4 637 915 \$	2 038 700 \$	245 000 \$	2 354 215 \$